



LA MISE EN PLACE

BIEN QUE SIMPLE D'UTILISATION, N'OUBLIEZ PAS D'ANTICIPER LA MISE EN PLACE D'UNE ÉCHELLE, D'UN ESCABEAU OU D'UNE PIR(L).

- Prenez en compte les prévisions météo (vent, pluie, gel...) pour les travaux en extérieurs
- Prêtez attention à l'environnement de travail (présence de lignes électriques, accès...)
- Vérifiez que la zone d'appui est stable, de niveau, non glissante et dégagée
- Respectez la notice d'instruction du constructeur pour mettre en place votre matériel
- Placez toujours le matériel dans une position stable
- Balisez la zone d'intervention notamment si l'équipement est placé dans une zone de forte activité
- Au besoin pour stabiliser l'échelle, fixez-la au terrain ou au mur à l'aide d'un point d'ancrage, une cale, un piquet enfoncé dans le sol ou un système équivalent



BON À SAVOIR

Privilégiez les échelles équipées de mains courantes le long des montants. Il existe également des échelles équipées de trous au niveau des semelles d'appui afin de les ancrer au terrain et au mur.

Attention aux mauvaises pratiques !

- Ne positionnez pas l'équipement au niveau d'une porte ou d'un accès si vous n'avez pas condamné cet accès
- Ne déplacez jamais une échelle déployée ou un escabeau ou une PIR(L) non pliés
- Ne vous servez pas d'un escabeau ou d'une PIR(L) comme d'une échelle en appui sur un mur
- N'utilisez pas un escabeau ou une PIR(L) pour soutenir une plateforme de travail